

Fiche pédagogique 01 Pourquoi utiliser l'outil TIC?

RTC 2019

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67 **www.atih.sante.fr**

atih Agence technique De L'INFORMATION Sur L'HOSPITALISATION

ARCANH RTC *Outil TIC*

En résumé :



- L'outil TIC est un module d'aide au remplissage du classeur ARCAnH, qui part des données comptables et analytiques des établissements.
- Il permet de réaliser directement dans le logiciel ARCAnH, des étapes réalisées habituellement par l'établissement hors de l'outil via plusieurs fichiers excel, (correspondance des comptes ES avec RTC, UF-SA, corrections analytiques pour coller aux règles d'affectation du RTC...)





Outil TIC

Les objectifs du nouvel outil sont :

- De conserver les points forts du précédent TIC :
 - Faciliter la réalisation du RTC à partir des données brutes de l'établissement (balance comptable, balance comptable analytique extraites des SI sans modification)
 - Tracer toutes les modifications réalisées sur les données brutes
 - Guider l'utilisateur de façon pédagogique pour avancer simplement dans les étapes préliminaires de la comptabilité analytique hospitalière (CAH)
- D'intégrer le déversement des données du TIC vers 2-PC et 3-SA
- Utiliser le nouveau système de traitement pour les pools de personnel ou le personnel en cours de reclassement (SA REGUL)
- De constituer un historique téléchargeable sur la plateforme e-RTC à la campagne suivante (correspondance UF-SA, normaliser les comptes)
- D'utiliser directement les documents de référence publiés par l'ATIH, via le logiciel : la liste des sections d'analyses, le plan comptable et les règles d'affectation



Outil TIC – Etape 1

- O Déposer les balances comptables
 - Fournir sa balance comptable (BC-onglet 1)
 - Fournir sa balance comptable analytique (BCA-onglet 2)
 - Le logiciel testera si les montants compte à compte sont identiques (onglet 3).
 - Le logiciel validera l'étape si les montants par compte (avec une spécificité des achats et variations de stock) sont égaux.

]		Ecart des Charges hors gestion de stocks	0,00 €	Total des Comptes de gestion de stocks BC	19 008 581,37 €
		Ecart des comptes Produits	0,00 €	Total des comptes de gestion de stocks BCA	19 008 581,37 €
				Ecart Gestion de stocks	0,00 €
Lottro	Nº compto	Libellé compte	Montant BC	Montant RCA	Ecort BC/BCA
-	v compte		womant bc		
н	602110	Spécialités pharma. avec AMM dans T2A	4 280 045,59	4 280 045,59	4

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour les spécificités liées aux achats/variations de stocks/ consommations https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019 Onglet 3 : comparaison des montant BC et BCA. Le montant doit être égal entre les 2 fichiers



Outil TIC – Etape 2

• Normaliser les comptes

- Chaque compte BCA doit correspondre à au moins un compte comptable RTC de 2-PC.
- Le logiciel cherche si la correspondance existe
 - Si elle existe, le logiciel propose une correspondance (ex : le logiciel fera la correspondance automatique du compte 624800 avec le compte 6248 du RTC).
 - Si le logiciel ne trouve pas de correspondance, l'établissement doit fournir cette correspondance : soit manuellement dans le logiciel, soit en important un fichier
- Le logiciel validera l'étape si tous les comptes de la BCA ont au moins une correspondance avec un compte comptable du RTC.

N°	compte BCA	Libellé compte BCA ▼	Montant BCA	Conformité	A corriger	Titre •	N° compte comptable RTC ▼	Libellé compte	comptable RTC	N° compte analytique R		
H77	8000	Autres produits exceptionnels	-37 842,80	OK (compte BCA modifié)	Non	CR3P	778	Autres produits e	utres produits exceptionnels		MODIFIER	
H78	1511	Reprises autres provisions pour litiges	-316 953,00	Compte inexistant dans le RTC	Non		_				AJOUTER	
H78 (NO	1511 RM 1)				Non CR2 78153PENS Reprises sur pensions et similaires			Reprises sur pro pensions et obl similaires	obligations pour 78153PPN		<u>Supprimer</u>	
		Correspondance propo ligne en blanc	Corre ligne	Correspondance à modifier : ligne en couleur					Bouton de modification			

agence technique DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

ARCANH RTC

Outil TIC – Etape 3

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour comprendre les SA REGUL https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019

O Réaliser la correspondance UF-SA

Chaque UF doit correspondre à une SA déclarée dans le paramétrage

O Nouveauté du TIC :

- l'ES peut créer des SA de régulation (numérotée SA REGUL_XX) pour traiter par exemple les charges d'UF de pools de personnels. Ces SA se créent seulement à cette étape.
- Cette section deviendra une colonne pour les affectations de l'UF correspondante à l'étape suivante.

• Correspondance UF-SA manuelle ou par import de fichier

- Le logiciel listera les UF contenu dans BCA.
- Pour chaque UF, le logiciel proposera un menu déroulant avec les SA de l'établissement préalablement déclarées dans la partie paramétrage d'ARCAnH.

N	° UF T	Libellé UF	•	Code SA RTC	Libellé SA RTC		Commentaire •
0047	047 Equipe nuit Pédiatrie			<u>934121101</u>	Pédiatrie enfants et adolescents - HC		
0048	048 Médecine du travail			<u>931120</u>	Services administratifs liés au personnel (r		
0049		Equipe mobile Médico-tech		REGUL_01	Pool		
	UF listées automatiquement par le logiciel			n cliquant su éroulant, con ar l'établissei	r ce lien bleu, un menu tenant les SA paramétrées ment, s'affiche.	Zone comn l'étab	de saisie de nentaire pour lissement



Outil TIC – Etape 4

Retraitements analytiques

• Visualisation des affectations issues de la BCA après application de la correspondance UF-SA et de la normalisation des comptes

- En ligne : les comptes issus de la BCA
- En colonne : les SA + les San REGUL
- Application des règles d'affectation en vigueur
 - Le logiciel impute les charges et produits sur les SA selon la BCA fournie.
 - O Si les imputations fournies par l'ES sont non autorisées, elles sont imputées dans une colonne « Restant à affecter » → à répartir sur les SA autorisées par l'établissement.
 - Si les imputations fournies par l'ES sont non autorisées mais pour lesquels le compte à la possibilité d'une SA solde, les montants sont imputés automatiquement sur la SA solde.

Compte BCA	Compte BCA modifé	Compte ANA RT	c •	Libellé compte (BCA ou RTC)	Commentaire 🗸	Régle	Montant BCA	Montant imputé sur les sections	Montant non imputé issu de la BCA –	Restan	t à affecter
H602620	H602620	60262+603262		Consommations de produits d'entretien		С	130 410,09	130 410,09	0,00		0,00
H602631	H602631	60263+603263		Consommations de fournitures d'atelier		D	169 979,02	160 177,05	9 801,97		9 801,97
H602631	H602631	0263+603263 (MOI	DIF 1)			D		0,00	0,00		
Compte pour lequel toutes les charges n'ont pas pu être affectées sur les sectionsCréati MODI pour in			ion d'une ligne F par l'établissement mputer les 9 801,97€	ne issement 0 801,97€ Ses imputations			Compte pour lequel toutes les charges ont pu être affectées sur les sections				
(Restant à affecter = 9 801,97€) res			restar	nt			(Restant à affecter =0)				



ARCANH RTC *Outil TIC – points de vigilance*





Documentation de l'outil TIC

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019

Bientôt : un tutoriel vidéo dédié au TIC (estimation : courant Juin 2020)

Pour vos questions sur l'outil TIC : AGORA spécifique TIC Agora > Informations sur les coûts > Retraitement comptable > RTC 2019 > TIC 2019

https://agora.atih.sante.fr/agora/ago_theme.do?idTheme=765



Merci de votre attention

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone : 04 37 91 33 10 Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr